

CONFÉRENCES DE N-D DE PARIS

# EXPOSITION

DE ! A

# MORALE CATHOLIQUE

MORALE SPECIALE

v

## LA CHARITÉ

SES EFFETS

CONFÉRENCES KF RETRAITE

C A R Ê M E 19 15

Par le R P MA JANVIER

*Des Fret es Piechewt,*



PARIS

P LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, Ru. CASSETTE, 10

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIERE CONFERENCE'

### LA JOIE .

Toute, vertu exerce une heureuse influence. Cette influence est proportionnée à la perfection *de* la Vertu. Reine des vertus, la charité, dans l'homme qui la possède, s'affirme, au dedans, par des effets merveilleux, et, au dehors, par des œuvres incomparables.

Son premier fruit en nous est la joie. Erreur de ceux qui voient dans l'amour de l'homme pour Dieu un amour desséchant le cœur et y entreteint une tristesse morose et un inexorable ennui.

Pourquoi la charité est-elle un principe de joie? Pourquoi cette joie est-elle d'une excellence hors pair? . . . 43-15

1. La charité est pour nous une cause de joie parce qu'elle nous unit à Dieu.

a) L'être aimant emprunte sa félicité à la présence de l'être aimé. Preuves de cette affirmation. Bonheur que nous apporte tout ce qui nous rapproche de nos amis. Douleurs causées par leur absence. Sanglots de Rachel. Gémissements de saint Bernard. Désolation des mères, des épouses, etc., auxquelles 'la guerre a enlevé leurs enfants ou leurs époux.' , •

Pourquoi ce phénomène? Parce qu'en nous unissant à nos amis, nous (ajoutons en quelque façon leur vie à la nôtre. Cette dilatation de la vie est la joie même. . . . 15-17

b) Application do cette doctrine à la charité. La charité nous unit à Dieu d'une manière réelle etelVeclivc. Le mystère qui enveloppé cette union ue l'empeche pas d'être réelle. Sens des paroles de saint Paul. Résultat de cette union : nous partageons la félicité de Dieu. Témoignage de saint Jean de la Croix. Rayonnement de la Divinité- en nous Surcroît de lumière, de force, de vie que nous retirons de ce rayonnement . . . . . • .-17-19

2. Cette première joie nous vient du profil que nous retirons de-nos rapports avec Dieu. La charité nous vaut une seconde joie plus désintéressée qu'Y'llc doit à sa qualité d'amitié supérieure.

a) L'amitié puise son plus doux bonheur dans le bonheur de l'être aimé. Preuve de cette affirmation par les faits 19-20

b) La charité connaît cette joie, car celui qui aime Dieu constate que Dieu-possède à un degré infini toutes les perfections et toutes les félicités. Vivacité de la joie qu'il retire de cette constatatiou. Cete joie augmente quand nous voyons l'univers acclamer le Dieu que nous aimons, quand, sous nos yeux, les êtres les plus raisonnables, les esprits les plus justes, les consciences les plus religieuses rendent hommage à la transcendante grandeur de Dieu: Beau spectacle que présente le monde pendant la guerre d'aujourd'hui : les princes, les peuples, les chefs, les soldats de tous les pays s'adressent à Dieu comme à l'arbitre de la victoire et des destinées. Cette unanimité en faveur de notre Dieu nous rend grandement heureux. ' . . . . ^ . . . . • . . . . : . . . . . 20-24

La joie de la charité Comporte sur loues les joies de la terre par son caractère essentiellement spirituel et par sa solidité. ;

1. La joie do là charité, comme la charité même, se déploie dans les hauteurs de l'âme, parce que Dieu, principe de cette joie, est un pur esprit qui n'est directement accessible qu'à l'esprit. . . . . 24-26

a) Bien que certains hoimnes les méprisent, les meilleures joies sont celles de l'esprit. L'esprit étant la plus noble portion de notre nature, ses satisfactions sont d'un ordre plus élevé que celles de la chair et des sens. . . . . • . . . . 26-27

'i) L'objet de la joie spirituelle' est d'une essence supérieure à celui de la joie sensible, puisque tout ce qui est spirituel est supérieur à ce qui est sensible, puisque les choses spirituelles se communiquent tout entières et en même temps à raison de leur indivisibilité, tandis que les choses sensibles ne se communiquent que partiellement et successivement. 27

' c) Raisons pour lesquelles les joies sensibles nous émeuvent plus que les joies spirituelles. Préférence que nous devons pourtant à celles-ci. D'ailleurs, les sens partagent indirectement les joies de l'esprit et de la charité. Délices dans lesquelles ils seront plongés après la résurrection, quand la charité les aura transfigurés en répandant dans l'âme toutes ses douceurs. . . . . 27-28

d) La joie de la charité est supérieure aux autres joies spirituelles/car elle est surnaturelle. Répugnance insensée de certains spiritualistes pour le surnaturel. Cepeiidant le surnaturel étant spécifiquement divin est supérieur au naturel.' La béatitude propre à Dieu dépasse toutes les béatitudes propres aux créatures. La joie de la charité nous fait partager cette béatitude propre à Dieu et en conséquence nous rend plus heureux que les autres béatitudes. Témoignages de saint Jean de la Croix et de Diivid. . . . . 28-29

2. Solidité de la joie de la charité.

i.i) Cette joie vient du bénéfice que nous retirons de nos rapports avec Dieu. Or, il dépend de nous de rester toujours unis à Dieu, tandis qu'il ne dépend pas de nous de retenir les autres êtres à qui nous demandons du bonheur. Les joies que nous offrent les créatures s'épuisent celle que nous offre Dieu est. inépuisable'. . . . . 30-32

b) La joie que la charité nous fait trouver dans la vision du bonheur de Dieu a la même solidité, car tandis que les créatures dont la félicité fait la notre sont sujettes à toutes les vicissitudes, Dieu reste à l'abri de tout revers et de tout changement. . . . . 32-31

Que les chrétiens s'attachent à cette divine joie. Scandaleuse conduite des âmes qui, aujourd'hui, au milieu du deuil universel, demandent encore des jouissances aux-fêtes mondaines, aux danses légères, etc.

.Plus le» jours sont tristes, plus nous devons nous réfugier dans la joie de Dieu que personne ne peut nous ravir, ni dans le temps, ni dans l'éternité. . . . . 34-36

## DEUXIÈME CONFÉRENCE

## LA PAIX INTÉRIEURE

La paix est la perfection de la joie. C'est pourquoi la charité est à la fois principe de la joie et de la paix. La paix du monde et des sociétés dépend de la paix intérieure des individus, de sorte que la paix de l'âme, la paix sociale, la paix internationale s'établissent par la charité.

La charité est le principe de la paix intérieure en chacun de nous car elle est le principe de l'ordre et de la tranquillité qui sont les deux éléments de la paix. . . . . 43-44

Point de paix sans ordre. Définition de l'ordre d'après saint Augustin. Impossibilité pour une âme de goûter la paix, si elle ne vit pas dans l'ordre. L'ordre intérieur consiste dans la soumission de la volonté humaine à Dieu, dans la soumission de la chair et des sens à la volonté raisonnable. La charité entraîne cette double soumission. . . . . : 45-46

1. a) Point de paix intérieure pour celui qui ne s'incline pas devant l'empire absolu de Dieu. Troubles des impies. Explication de ce phénomène. La volonté qui n'est pas soumise à Dieu se divise et devient le théâtre de luttes dramatiques, car elle se heurte, en essayant de se révolter contre Dieu, à la loi divine qui est gravée en elle et qui ne désarme pas. Aveux émouvants de saint Augustin. Le seul moyen de rétablir l'ordre est d'assujettir notre volonté à celle de Dieu. . . . . 46-48

6) Le premier effet de la charité est d'imposer à l'âme cette soumission, car son premier effet est d'établir l'unité des désirs et des aspirations entre ceux qu'elle unit. Obéissance parfaite de Jésus à son Père. Impossibilité d'aimer Dieu sans observer ses commandements. Unité, pacification de l'âme qui respecte cet ordre. . . . . • . . . . 48-49

2. L'ordre ne serait point parfait s'il ne s'étendait à la totalité des sens, si la chair et les sens ne se soumettaient pas indi-

• re tement   Dieu en se soumettant directement   la volont  raisonnable. La charit  aboutit   ce succ s : 1) en renfor ant la volont ; 2) en disposant les instincts   la soumission qui leur convient . . . . . 49-50

a) La charit  rend   la volont -raisonnable toute son autorit , car en sa qualit  de vertu elle ajoute des  nergies nouvelles   la puissance o  elle r sident, parce qu' tant la plus parfaite des vertus, elle porte   son dernier degr  force de la volont  qui, ainsi affermie, ne permet plus aux sens de la supplanter. . . . . 50-54

j) 6) La charit  affaiblit les passions et les dispose   l'ob issance que la raison leur demande. Changements qui s'ob rent en saint Augustin quand la charit  na t dans son c ur o  les passions se temp rent et deviennent timides:

[La charit  aboutit   cette transformation en  tablissant dans l' me les vertus morales qui adaptent les facult s inf rieures   l'organisme lui-m me aux exigences de l'ordre que r clame la paix. . . . . 51-53

j) 7) La paix int rieure comporte une tranquillit  permanente. Celle-ci exige que le d sir central de l' me soit fix    un seul et m me objet, elle se couronne lorsque les d sirs, sont combl s par la possession du bien o  ils aspirent. La charit  produit ce triple effet.

1. La charit  fixe le d sir central de l' me en Dieu. Ce d sir est la tendance au parfait bonheur, or la charit  suppose que l'on a choisi Dieu comme (in) derni re. Ce choix mot lin aux inqui tudes, aux recherches et aboutit *nu repos tin d \*ir, 'qu'u: < demUrit. Ce qu'est ce repos. . . . . y . . . :>4f8*

J) a) La tranquillit  progresse par la charit  qui oriente tous nos d sirs vers Dieu, CM- elle, nous fait aimer Dieu de toutes nos forces, Les saints soulev s tout entiers par les d sirs qui les emportent vers Dieu. . . . . 57-58

t) Repos durable car il s'appuie sur la charit  qui est une qualit  permanente, un amour par lui-m me indestructible. . . . . 57-58

c) Repos d finitif car la charit  nous attache   Dieu comme   la fin derni re. au del  de laquelle il n'y a plus rien   vouloir ni   d sirer . . . . . 58-

3. a) Le parfait repos n'est pas compatible avec le désir qui s'éteint au point où commence le rassasiement, principe de tranquillité totale. Ce rassasiement s'effectue par la possession du bien convoité' . . . . . 59 60/

b) La charité nous met en possession de Dieu cl. cette possession apaise l'âme Cette possession n'est pas parfaite } c'est pourquoi le rassasiement n'est pas total. En quel sens nous possédons en quelque manière, par l'espérance, le repos total des bienheureux. . . . . 00-6\*.

ReMimé du discours : Obligation de chercher dans le défaut de charité la raison des troubles intérieurs et de retrouver la paix par la charité. . . . . 02-63

### . TROISIEME CONFERENCE

#### ' LA PAIX SOCIALE ' . ' ..

Enseignements de Pie X et de Benoît XV au sujet de la paix sociale. Les deux Pontifes sont d'accord entre eux et avec les maîtres de la science sacrée pour affirmer que la charité est le principe de la paix sociale.

- Deux conditions essentielles de la paix sociale ; il faut : 1° que l'individu soit, en possession du nécessaire; 2° qu'il se contente du bien-être convenable à sa situation.

Seule, la charité, est assez forte pour obtenir ce double résultat . . . . . 71-73

Y

I .

La paix sociale n'est pas compatible avec un certain excès de misère, d'humiliation, de servitude . . . . . 73

1. a) Prétentions de ceux qui veulent apaiser tous les conflits par la justice. Accusations portées contre la charité et contre l'Eglise, qui, à entendre ces hommes, méconnaissent les droits de la justice. Fausseté de ces accusations. La charité, loin d'exclure la justice, en assure le règne\* scrupuleux. Loin de mutiler la justice, l'Eglise\* la défend avec une énergie incomparable.\*L'Eglise ne nie pas le rôle bienfaisant de la

justice dans l'œuvre de pacification sociale, elle enseigne que cette vertu ne suffit pas pour calmer les conflits entre les classes et les individus. . . . 73-75

fi) Raison de cette affirmation. La justice est impuissante à procurer à tous le nécessaire, car elle se contente de nous faire rendre l'équivalent de ce que nous avons reçu. Conséquences : *cm* qui ne donne, rien n'ont pas droit, en justice, à recevoir. De là de nombreuses et noires misères. La théorie du salaire familial proposée comme un remède à cet état de choses n'est pas acceptable. Pourquoi ? Ce que peut la justice, ce qu'elle ne peut pas. Troubles d'une société où la seule justice régnerait. Les Sœurs de *Uirilé*, les Frères de Saint-Jean d-*Dieu*, etc. sont les meilleurs gardiens de la paix sociale. . . . 71-79

i t;) La charité supplée à l'insuffisance de la justice, car elle donne gratuitement et sans avoir reçu. Il suffit qu'on soit dans la misère pour qu'elle intervienne et qu'elle nous donne le nécessaire. Ceux qui, pourvus du nécessaire par la charité, se révoltent contre l'ordre social, sont inexcusables. . . 79-80

2. Objections contre, la charité :

a) La charité humilie ceux qu'elle secourt, elle leur enlève leur dignité. Réponse : 1° il n'y a pas d'autre moyen d'effacer la distance entre les grands et les petits; 2° en fait, les pauvres-se trouvent plus heureux qu'humiliés d'être secourus; 3° nous ne rougissons pas de recevoir de ceux qui nous aiment, car le propre de l'amitié est de rendre communs les biens des amis ; 4° la charité honore les pauvres, les traite comme les princes de la société chrétienne, leur paie un tribut. Les princes ne rougissent pas de recevoir un tribut. . . . 80-85

l>) La charité asservit le pauvre qui a le droit d'être jaloux de sa **liberté**. Réponse. La charité ne demande rien à ceux qu'elle secourt. Injustice de l'accusation portée par les sectes qui nous reprochent d'exiger des pauvres, pour prix de nos services, l'abdication de leurs idées. La charité laisse plus de liberté que la justice. . . . 85-87

t 1. Nécessité de la hiérarchie sociale. Impossibilité de maintenir la paix dans un Etat où chacun veut sortir de son rang. L'attachement excessif aux biens matériels est la cause de



cette disposition qui divise les hommes, les classes, et pré-  
pare toutes les révolutions sociales. Tempérer cette passion de  
l'argent, des honneurs, du pouvoir. voilà le moyen d'apaiser  
et d'empêcher les conflits . . . . . 87-89

2. La charité inspire cette; abnégation si favorable à la tran-  
quillité publique. . . . . »

• a) Le propre, en effet, des grands amollis est de nous ren-  
dre indifférents à ce qui ne nous rappelle pas leur objet.  
Dédain que saint Paul éprouvait pour tout ce qui n'avait pas  
trait au Christ. Tout chrétien: dans la mesure où il aime Dieu,  
en est au même point. Il résulte qu'il se contente de son sort,  
qu'il n'aspire pas à la possession des biens qui ne lui sont pas  
dus. S'il les réclame, quand on viole ses droits, c'est surtout  
qu'il tient à la pleine liberté d'aimer et d'adorer Dieu. 89-92

b) Il fait même au bien public, dans certaines circonstances,,  
tous les sacrifices qui ne blessent pas sa conscience. L'esprit  
de révolution et l'esprit de charité sont tellement opposés, que  
durant l'histoire les chrétiens ont toujours résisté au premier  
pour rester fidèles au second. . . . . 92-93

Il sera urgent, au terme de la guerre présente, de nous  
réconcilier. Une trêve ne suffirait pas; il s'agit de paix nation-  
ale et durable, c'est à la charité qu'il faudra la deman-  
der . . . . . 94-98

## QUATRIÈME CONFÉRENCE

### LA PAIX INTERNATIONALE

Sans tomber dans les rêves chimériques du pacifisme, ni  
de l'internationalisme qui exposent, les peuples à des sur-  
prises désastreuses et qui ne suppriment point la cause des  
conflits, il convient d'affirmer que la guerre est un tel mal,  
• qu'il faut l'éviter, quand on le peut, sans sacrifier le droit. La  
charité est la vertu la plus capable de maintenir la paix entre  
les peuples. . . . . 103-104

Jamais un prince, un gouvernement, un peuple ne troublent à  
l'esprit de charité ne troubleront la paix du monde par une  
guerre injuste. . . . . <

1- Ils seront retenus sur la pente de leur ambition et de leur cupidité par l'amour de Dieu.

a) Impossibilité de concilier l'injustice avec l'amour de Dieu. Dieu refuse tous les hommages, tous les encens de l'âme qui n'est pas ju\*-te. . . . . 105-107

b) La guerre déchaînée sans motif est une vaste et criante injustice dont la seule pensée révoltera celui qui aime Dieu. Il ne croira pas-que la force l'autorise à frapper de plus faibles que lui, au contraire, car il saura que Dieu est particulièrement le protecteur et le vengeur des petits, individus ou peuples. Histoire de David et de Nathan. Application de.cette histoire aux nations faibles. . . . . 107-109

2. Un gouvernement qui a la charité évitera une gueire injuste :

a) Par amour pour ses *sujets*. Il fait le plus grand cas de leur vie, de leur sang, de leur bonheur, de leur tranquillité. Dès lors il se gardera de sacrifier tout cela sans y être contraint. Il ne dira pas que la victoire réparera les ruines accumulées, car, d'abord, la victoire ne rend pas la vie aux morts, car ensuite on n'est jamais sûr de la victoire dont Dieu seul dispose et dont il semble.- à première vue, disposer contre ceux qui sont dans l'injustice. Un prince aimant son peuple ne le livre pas à de pareilles aventures, ni à de pareils dangers . . . . . 109-111

! Un état qui a la charité sera retenu sur la pente de la guerre iujuste par l'amour des autres.peuples. Le patriotisme chrétien n'est pas exclusif, il s'accorde avec la charité qui aime tois les hommes Or, la charité nous impose le respect de tous les droits. Jamais un souverain, inspiré par elle, n'aura l'idée de détruire une nation qui ne l'a pas offensé. Il restera partisan de la paix pour rester fidèle à la charité. . 111-112

La charité s'applique à éviter la guerre juste et à régler les différends par des moyens pacifiques.

1. Les peuples animés de son esprit se ménagent les uns les autres et s'efforcent de prévenir les conflits. Ils ne se vantent point sur un ton déplaisant, ils n'affichent point la prétention de dominer le monde, ils se montrent respectueux de la lettre et de l'esprit des traités, ils se gardent de violer les

frontières sans motif grave, de tirer l'épée à tort, et à travers, etc. . . . . 112-114\*

2. Il est des circonstances où il faut relever le gant, mais, avant d'en arriver là, la charité épuise les moyens de conciliation. Elle nous prémunit contre la précipitation et contre l'impatience, elle se plie aux circonstances, elle empêche les malentendus de s'aggraver en violences, Politique conciliante de l'Église, interventions pacifiques et efficaces de Léon XIII et de Pie X appelés, comme arbitres entre les peuples. Devoir pour les personnes **publiques** d'imiter ces exemples, si elles ne veulent pas devenir les ennemies de Dieu et des hommes . . . . . 114-117.

### III

La charité n'ayant pu empêcher la guerre dans le présent, travaille à préparer la paix pour l'avenir. Les excès des vainqueurs déchaînent, les haines de races, de peuples qui appellent la revanche et les représailles. . . . . -M7-H8'

La charité tempère ces haines et sert la cause de la paix future en condamnant les excès et en proscrivant les rigueurs qui ne sont pas commandées par des nécessités d'ordre militaire. . . . .

- I. Quels sont les maux qu'elle ne saurait conjurer? Les maux inséparables de la guerre même. Rapide aperçu sur ces maux et sur les ruines qu'ils entraînent . . . . . 118-119

2. Excès qu'elle condamne. Protection dont elle couvre les enfants, les vieillards, les temples, les monuments, l'honneur des vierges, des épouses, les foyers, des familles, les foules désarmées, les innocents, la religion des vaincus, les blessés, les prisonniers. En un mot, elle défend le pillage, le viol, la cruauté, la tyrannie qui restent des crimes pendant la guerre. . . . . 119-121

3. En se comportant de cette sorte, la charité prépare une paix durable, car les peuples vaincus ne pardonneront pas certains abus atroces dont ils ont été les victimes. A la moindre occasion, ils se soulèveront contre les vainqueurs. Si, au contraire, ceux-ci se conforment, aux ordres de la charité, et traitent les vaincus avec humanité, avec compassion, ils auront toutes les chances de les désarmer pour longtemps . . . . . 121-123

Cette doctrine s'applique aux actes de barbarie qui ont été

commis pendant la guerre présente, mais elle ne s'applique pas moins à ceux que nous commettrions nous-mêmes. Adjuration aux armées françaises et-alliées de ne pas céder à l'esprit de vengeance, et, dans l'intérêt de la paix future, de défendre leur drapeau et leur victoire de toute souillure . . . . . \ . 123-124

## CINQUIÈME CONFERENCE

### LA MISÉRICORDE,

La miséricorde, troisième effet de la charité. Supériorité de la miséricorde de Dieu sur celle de l'homme. Idées du Philosophe, des stoïciens, de Cicéron. Définition de la miséricorde. La compassion du cœur pour la misère d'autrui, compassion qui nous porte à soulager nos frères, si nous le pouvons. Cette définition détermine le domaine et les actes de la miséricorde. . . . . ! . . . 131-132

#### I

•' Lu champ de la misère humaine, tel est le domaine de la •miséricorde.

1. Immensité de ce domaine : misères dans l'ordre physique, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre moral, souffrances imposées au vice; sacrifices, imposés à la vertu, souffrances dans les diverses conditions et ,aux différents âges. 132-135

2. Là; miséricorde est l'ange de la douleur. Elle veille sur tous les maux de l'humanité. Cependant elle s'attache de préférence et par ordre aux épreuves qui arrivent au prochain malgré lui. Explication de "cette distinction. Les misères les plus volontaires contiennent quelque chose d'involontaire, voilà "pourquoi la miséricorde, s'en inquiète, bien qu'elle son inquiète moins que des autres . . . . . 131-137

#### II .

Le premier acte de la miséricorde est la *compassion*.

i. La compassion implique de la *pitié*,

a) Différentes sortes de pitiés que la compassion chrétienne

répudie. Pitié hautaine qui cache du mépris, de l'ironie, de l'orgueil. Pitié mondaine de convention et de comédie. Pitié qui émeut la sensibilité sans atteindre l'âme. . . . 137-139

6) La pitié propre à la compassion chrétienne est une tristesse d'âme dont l'émotion extérieure n'est que la visible expression. Elle apparaît en Jésus-Christ avec ses traits les plus touchants . . . . . 13.9-140

•) Cette pitié n'humilie pas les autres, car elle émane d'êtres qui se sentent exposés aux mêmes maux que leurs frères. Naturelle aux vieillards et à ceux qui ont souffert, pins difficile aux jeunes gens e faux heureux de ce monde. Cette pitié ne 'froisse, pas, car elle est pleine d'égards t-t de délicatesse. . . . . 140-141

2. La compassion implique une *souffrance*. Compatir, c'est souffrir cl partager\* les fardeaux du prochain. La charité nous solidarise les uns avec le\* autres. Cette solidarité entruîne entre nous la communauté des biens et des maux.

a) Souffrances de saint Paul, de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, de la Sainte Vierge vis à-vis de la Passion de Jésus-Christ. Les plaies du Sauveur se gravent, jusque dans ta chair des saints. Jusqu'ou^aint Paul a poussé cette passion de partager les maux de ses frères Jusqu'ou^ surtout, l'a poussée Jésus-Christ . . . . . 141-144

b) Cette solidarité qui vient de la charité va si loin et nous unit srtendrement à nos frères que ce qui nous préoccupe le plus en nous, c'est eux. Explication de cette pensée. Caractère de respect et presque d'adoration que contient cette compassion" . . . . . 144-143

La compassion- chrétienne nous inspirera ferme volonté de secourir nos frères.

f. Par elle-même, la compassion dont nous sommes l'objet nous apporte déjà un soulageineut. La présence de ceux qui nous aiment, leur pitié, fût-elle impuissante, nous reconforte. La solitude pèse aux malheureux. Jésus s'en est plaint amèrement et aujourd'hui un de nos supplices est de penser que nos soldats meurent souvent sans être assistés par personne. Raison'de ce phénomène. . . . . 14-5-147-

2 La miséricorde fait davantage.'C'est une force qui^nous

pousse à j faire disparaître les misères de nos semblables. Volonté ardenle et impatiente qu'avait Jésus-Christ de nous sauver. Ce sentiment est commun à tous ceux qui aiment, car aimer, c'est vouloir du bien. . . . . 147-148

3. Impossibilité fréquente pourrons de secourir efficacement le prochain. Pour Dieu seul vouloir et laire, désirer et réaliser, sont une même chose. Cette infir.milc désespère notre cœur. Epreuves de la Sainte Vierge condamnée au silence et. l'inaction pendant le martyre de Jésus. Vive peine des mères qui ne peuvent soigner leurs fils blessés ou'mourants.

Revanches delà miséricorde qui s'exalte à l'intérieur, donne plus d'amour, et parfois, dans son exaltation, se dépasse elle-même et fait des miracles . . . . . 148-130

.Nous sommes tous des malheureux, nous avons tous besoin de miséricorde. Nous avons tous besoin de^la tnisericoidede Dieu surtout. Noils. l'obtiendrons à .condition de faire miséricorde. La récompense dépassera nos mérites.'Comment la pitié de Jésus répond à celle du bon' larro'n. . . . 150-152

## SIXIEME CONFERENCE

### LA BIENFAISANCE

La miséricorde est l'effet" intérieur de ,la charité, la bien-;faisanee eh est l'effet extérieur. La\*bienfaisanee- chrétienne se rattache à la charité, elle lui emprunte la perfection qui la distingue, l'ordre qui la régit, le motif qui la soutient . . . . . 159-160

### I

La bienfaisanee chrétienne emprunte sa perfection à la charité.

1. La charité est un amour d'une qualité supérieure, or. le propre de l'amour est de faire du bien à ceux qui l'ont excité . . . . . 160

a) Preuves de cette vérité. Comment, en donnant toul son cœur, on a lout donné, comment le dévouement suit l'amour, comment ' la mesure du dévouement suit la mesure de

l'amour, comment l'excès du dévouement suit l'excès de l'amour. . . . . 100-101

fi) Il est tout naturel que la charité, étant le plus grand de tous les amours, soit aussi le plus bienfaisant. Son activité est dans Jésus-Christ. Son activité dans les apôtres, dans les saints, dans tous les chrétiens. Il est aussi impossible d'avoir raison de la bienfaisance chrétienne que de la charité. Vanité des conspirations qui voudraient entraver et paralyser dans l'Eglise la passion de faire le bien . . . . . 161-164

2. Le philosophe conseille<sup>1</sup> d'avoir peu d'amis, car il faut faire du bien à ses amis et on n'en peut faire qu'à quelques-uns. . . . . i

An contraire, l'Evangile dilate le cœur, et il donne à la charité et à la bienfaisance une sorte d'universalité. Un seul homme, mû par une vraie charité, peut faire un bien immense. Puis il s'unit à ses frères, et la société chrétienne devient un Christ qui, par des œuvres sans nombre, oppose l'océan de ses bienfaits à l'océan des misères humaines. Impossible d'expliquer cette supériorité sinon par celle de la charité. 164-167

Dans la distribution de ses œuvres, la bienfaisance suit l'ordre de la charité.

J. Impossible de donner à chaque homme des marques spéciales de notre affection. L'universalité de notre charité consiste dans la disposition, où nous sommes de n'exclure personne de notre cœur et, quand nous le pouvons, de donner à tous des marques de notre sympathie.

La bienfaisance est soumise à la même loi. Par certains actes, nous pouvons atteindre toute la société humaine; par la prière, par la propagation de la vérité. En dehors de ces actes, notre bienfaisance a des bornes. . . . . 107-168

2. Nous sommes obligés de choisir entre les malheureux et, imitant l'ordre de la nature, de nous dévouer d'abord et de préférence à ceux qui nous touchent de plus près. En quel sens il faut entendre cette maxime? Erreur de ceux qui réservent leurs bienfaits pour les étrangers et qui laissent leurs proches dans la misère. Jésus-Christ, l'être le moins exclusif et le plus<sup>1</sup> large, a commencé par prodiguer ses dons à sa mère, à ses apôtres, à ses amis, à ses compatriotes. • 168-172

**m -**

La bienfaisance chrétienne emprunte son motif à la charité.

1. Elle donne et elle se dévoue à cause de Dieu. Ne pouvant atteindre Dieu directement pour lui faire du bien, elle l'atteint indirectement dans ses créatures, dans ses amis, dans ses mandataires qui sont les pauvres, les malheureux de toute sorte. Dans toute la nature, dans les êtres les plus tombés, la bienfaisance retrouve un reflet de Dieu, c'est à ce reflet qu'elle se consacre. Faire du bien aux créatures en vue du Créateur, voilà son secret. . . . . 172-176

2. Ce motif d'ordre surnaturel coupe court aux objections que nous pourrions invoquer pour nous dispenser des bonnes œuvres. C'est Dieu qui nous demande par la voix des pauvres et des affligés. Episode de saint Martin. Nous n'avons point de raison de refuser à Dieu quoi que ce soit, car tout ce que nous avons lui appartient avant de nous appartenir. Aucune philosophie, aucune autre religion n'a découvert ce motif, qui ne fléchit pas, de subvenir aux nécessités des autres. Les sectes sont obligées de puiser dans l'Évangile pour donner à leurs œuvres l'apparence de la générosité et une ombre d'existence. . . . . 176-178

Valeur de la bonté naturelle et de la bienfaisance qui en découle. Supériorité de la bienfaisance chrétienne due à la supériorité de l'amour surnaturel. . . . . 178 180

**RETRAITE PASCALE****PREMIÈRE INSTRUCTION - LUNDI SAINT****L'AUMONE DANS L'ORDRE PHYSIQUE**

La bienfaisance s'attache à la misère qui nous remue le plus vivement et le plus immédiatement : la misère physique, bien que la misère physique ne soit pas la plus grave des misères. Raisons providentielles de cette disposition. Beauté,



prédestination du corps humain. Obligation de lui procurer les biens-matériels, don't il a besoin. Devoir de l'aumône. En quelles conditions sommes-nous obligés de subvenir aux besoins physiques de nos frères? Quelle est la nature de cette obligation? . . . . . 185-187

    L . . . . .  
 - - - i . . . . . I,

1. Nous sommes obligés de faire l'aumône quand lions avons du superflu.

a) Il faut prendre, sur nos biens pour nos aumônes, sur les biens que nous possédons légitimement. Prendre sur les bénéfices que nous retirons d'affaires frauduleuses ne serait pas faire acte de charité, mais restituer, et la restitution relève de „la justice. . . . . 187-188

b) L'Évangile reconnaît, le caractère sacré de la propriété, mais il y met des limites. La conception chrétienne ne se confond pas avec la conception païenne, elle n'admet pas pour les riches la faculté d'user et d'abuser de leurs richesses. Sur cette fortune, Dieu, propriétaire absolu, s'est réservé une part, le superflu, qu'il abandonne aux pauvres, ses mandataires. . . . . 188-189

c) C'est avant la mort qu'il faut donner aux pauvres, car c'est dans le temps que l'aumône nous mérite la grâce et le salut. Après la mort, elle ne peut plus nous sauver, elle ne peut que contribuer à nous délivrer du purgatoire. 189-190

2; Pour que nous soyons obligés de faire, l'aumône, il faut secondement que nos frères soient dans l'indigence. Dans l'hypothèse d'une société sans indigents, le devoir de l'aumône cesserait,

a) Il faut entendre<sup>1</sup> cette nécessité d'une nécessité *extrême*. Dans le cas de nécessité extrême, devoir pour le riche, droit du pauvre à la vie. Distinction que fait l'Église entre la nécessité *extrême et la grave* nécessité . . . . . , 190-192

6) Il faut entendre l'obligation de l'aumône des nécessités communes et ordinaires . . . . . , . . . - . 192\

If

Quelle est la nature de ce devoir ?

'A. C'est un devoir *grave*. Il ne suffit pas pour un chrétien'

de satisfaire la justice, il est tenu d'obéir à la loi de la charité. La parabole du mauvais riche. Importance que le Christ attache à l'aumône. Admirable-conduite de beaucoup de fidèles. Culpabilité des-autres . . . . . 193-194

2..Jusqu'où s'étend ce devoir? Aussi loin que le superflu. Que faut-il entendre par le superflu ? Tout ce qui n'est pas nécessaire au maintien honnête de notre état et de notre condition. Explication de ce principe. Dépenses des plaisirs, des toilettes excessives, du jeu, des voyages inutiles rentrent dans le superflu... Ce que la charité permet aux riches par rapport à l'augmentation raisonnable de leur fortune, par rapport aux prévisions de l'avenir. Récompense de ceux qui observeront ces préceptes. Responsabilité de ceux qui les mépriseront . . . . . 194-198'

Moyens que peuvent employer pour subvenir aux nécessités des pauvres les hommes qui ne disposent que de modestes ressources. . . . . 198-199

## DEUXIEME INSTRUCTION — MARDI SAINT

### L'AUMONE DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

L'aumône est pour la miséricorde et la bienfaisance l'acte qui résume tous les actes extérieurs dont elles sont le principe. Elle s'entend de tous\*les dons gratuits offerts à nos semblables. Elle vaut ce que vaut le bien qu'elle distribue. Services qu'elle rend en propageant la vérité.

Pourquoi la charité s'occupe avec tant de sollicitude de répandre la vérité? A qui confie-t-elle le soin d'exécuter ses ordres miséricordieux? . . . . . 205-207

#### I

. La charité s'inquiète de ceux qui ne connaissent pas la vérité, parce qu'elle est un amour et le plus grand des amours, - parce que le propre de l'amour est de vouloir du bien à ceux qui l'ont excité, et le propre du plus grand amour de leur vouloir le plus grand bien. <

1. a) Valeur de la vérité. Parmi les diverses vérités, valeur

de la vérité première et souveraine. Misère de l'homme qui ne connaît pas la vérité. Misère extrême de l'homme qui, ne-connaissant que des vérités secondaires, ignore la vérité première et divine. . . . . '207-2"8

61 La valeur de la vérité lui vient de ce qu'elle est le bien de l'intelligence, qui est notre plus haute faculté, et qui, sans vérité, reste plongée dans la plus grande misère.. Elle lui vient de ce qu'elle est le flambeau sans lequel il nous est impossible, de connaître notre devoir, de l'accomplir, d'atteindre uolre bonheur suprême. Distinction entre les diverses vérités. Inutilité de la sagesse qui ne nous mettrait pas ou possession des vérités indispensables, à quiconque- veut se sauver. ' 208-200

% Ce serait manquer gravement à la charité de ne pas donner à nos frères, quand nous le pouvons, la vérité dont ils ont tant besoin. Exemple de Notre-Seigneur, son principal souci fut d'enseigner. Exemple des apôtres qui avant tout s'appliquèrent à la diffusion de l'Evangile Exemple de l'Eglise qui place les "apôtres au-dessus de tous les autres agents de la-charité, et les oeuvres apostoliques au-dessus de toutes les autres œuvres. . . . . - , . 209-212

A qui appartient-il de répandre l'aumône intellectuelle? A tous ceux qui possèdent la vérité. . . . . ;

1. a) Conscience qu'ont les âmes simples de ce devoir. Zèle évangélique des ouvriers chrétiens. Succès de leur action auprès de leurs compagnons . . . . . 212-213

b) Besoin que l'on éprouve, quand on-a la charité, de communiquer aux autres la vérité. Ardeur des apôtres. Courage et prudence qu'ils montrent dans leurs entreprises. 213-214

2. Il faut répandre la vérité, à condition qu'on- puisse l'offrir :

a) Dans sa *pureté*. Il ne s'agit pas pour nous de gagner à nos opinions personnelles, mais de gagner aux principes affirmés par Jésus-Christ et par l'Eglise. Si nous ne sommes pas sûrs de la qualité de nos idées, il vaut mieux nous abstenir que de présenter aux autres une doctrine où le mensonge viendrait empoisonner le breuvage de la vérité . . . 214-215

6) Dans son *intégrité*. La vérité mutilée perd son *autorité*

*divine*. Motif de cette affirmation. Elle devient *inacceptable*. Ce qu'est la morale sans le dogme. Ce qu'est le dogme diminué. Ce qu'est la morale à laquelle on retranche un de ses préceptes.<sup>1</sup> Elle tombe dans la mollesse ou dans la dureté. 215-217

Hostilité que les ennemis du christianisme montrent principalement contre les œuvres d'apostolat. C'est pour nous une raison de développer ces œuvres. Importance que les parents, qui\* les maîtres doivent attacher à l'instruction religieuse et morale de leurs enfants et de leurs serviteurs. . . . 217-218

### TROISIÈME INSTRUCTION — MERCREDI SAINT

#### L'AUMONE DANS L'ORDRE MORAL ' .

La charité s'intéresse aux plaies du cœur et de la conscience. Elle s'efforce d'arracher les hommes au mal. Indulgence du Seigneur pour le péché, sa sévérité pour le pécheur. Attitude contraire de Jésus-Christ. La "persévérance des quatre-vingt-dix neuf justes, la conversion d'im'pécheur.

• La charité se dévoue à ce ministère et aucune vertu ne réussit mieux dans son accomplissement. . . . ! 223-224

#### I

1. Pitié fraternelle de la charité vis-à-vis des âmes tombées. Indignation et dureté des Pharisiens en face des coupables. Raisons de leurs sentiments. Compassion des vrais chrétiens<sup>1</sup> pour ceux qui ont succombé. Raisons de cette miséricorde. • . . . . 224-226

2. a) Il faut d'abord que le pécheur reconnaisse sa culpabilité. Délicatesse avec laquelle la charité procède pour obtenir ce premier regard vers la conversion. Exemple de Jésus-Christ. Tact qu'il montre avec la Samaritaine; même quand il corrige avec force, même quand il paraît sévère, on sent son cœur. Contraste entre sa conduite et celle des apôtres qui n'ont qu'une charité ébauchée. . . . \* . . . . 226-228

b) Qu'endles âmes ont rougide leurs fautes, il faut les encourager et les affermir dans le bien. La charité nous donne l'intuition dé ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter pour obtenir ce résultat. Comment Jésus-Christ traite Madeleine repentante. Succès-de la charité dans cet ordre. Prix de l'aumône qu'elle fait au prochain quand elle lui rend llinnocence et le royaume des cieux. . . . . 228-230~

## II

La charité ne peut pas toujours agir directement sur les pécheurs, alors elle agit indirectement par le bon exemple, par des services, par des prières. Beau spectacle que nous offrent les âmes chrétiennes qui savent se contenir et sauver par cet triple moyen. . . . . 230-231

1. Elles édifient par leurs exemples, c'est-à-dire qu'elles affirment la loi du, devoir et les droits de Dieu, qu'elles- font l'apologie de ja Religion et de l'Evangile, qu'elles soulignent la laideur du vice, qu'elles font luire au milieu des ténèbres du vice la clarté bienfaisante de leur vie. Influence du bon exemple qui éveille la honte, le remords, le regret, qui empêche le sens moral de s'éteindre, qui excite à l'imitation des saints. Retours dus au spectacle des saintes vies. 231-232

2. La charité touche les pécheurs en leur rendant des services. Dévouement qu'inspire cette vertu, action de ce dévouement sur les âmes. Les êtres les plus endurcis sentent passer dans cette vertu la bonté de Dieu. Deux traits. Dans cette vertu, pparaît au suprême degré toute la supériorité du Christianisme. . . . . 232-231

3. La charité gagne les pécheurs par la prière. Nécessité pour la conversion d'une intervention divine. La prière obtient cette intervention grâce à la charité. Elle dispose en quelque sorte de Ja puissance infinie qui remue à son gré, les consciences et les Cœurs. La prière de sainte Monique et ses heureux effets. Motifs que nous avons de ne pas désespérer lorsque les âmes semblent résister jusqu'aux derniers moments aux moyens que nous employons pour les convertir. 234-236

Nécessité pour nous de travailler au salut desâmes. Récompense de, ceux, qui au ont arraché leurs frères à la misère du péché . . . . . 236-237

**-QUATRIÈME INSTRUCTION — JEUDI SAINT****L'AUMONE DU PARDON**

La charité chrétienne nous oblige à offrir à nos frères l'aumône du pardon. Répugnance que nous éprouvons à pardonner. Gravité que prennent à nos yeux les fautes des hommes quand elles nous atteignent personnellement. Nécessité pour nous de vaincre cet instinct de vengeance et de représailles.

Pourquoi sommes-nous tenus de pardonner? Jusqu'où s'étend ce devoir? . . . . . 243-244

**1**

1. a) Nous sommes tenus de pardonner. La loi naturelle, la loi écrite, la loi de grâce s'accordent pour nous imposer ce précepte. Erreur des Pharisiens qui permettaient de haïr et de se venger. Jésus-Christ rendait sa force à un commandement antique quand il rappelait la loi du pardon, car la religion perdrait toute sa valeur si elle ne nous élevait pas au-dessus de la nature, au-dessus des publicains et des Gentils. . . 244-245

6) D'où vient la difficulté de pardonner? Comment il est plus aisé de pardonner quand on regarde du côté de Dieu. C'est par égard pour Jacob que Joseph pardonne à ses frères, c'est par égard pour Dieu que nous pardonnons à nos ennemis. . . . . 245-246

2. Raisons que nous avons de pardonner :

o) L'intérêt de notre joie personnelle, de notre paix intérieure de nous pardonner. Souffrances et troubles qu'apporte avec lui le démon de la vengeance. Satisfaction, tranquillité que l'on trouve dans la pratique du pardon. 247

b) L'ordre social réclame que les hommes se pardonnent mutuellement. La vie commune d'où le pardon serait exclu deviendrait intolérable, car elle ne serait plus qu'un échange de coups, qu'une série de représailles et de vengeances. 248

κ) NOUS sommes enfin tenus de pardonner parce que Dieu attache son pardon, qui nous est indispensable, à notre propre pardon. Affirmation de cette doctrine dans l'Évangile. La parabole du débiteur insolvable. Justification de cette doc-

trine. Les principes d'honneur, de fierté, de justice qui nous permettraient ou nous imposeraient de nous venger se retourneraient contre nous, car Dieu aurait encore plus que nous le droit et le devoir de les invoquer. . . . . 248-251

## > II

Portée de cette obligation ;

- 1. a) Cette obligation porte sur toutes les injures qui nous sont infligées, quel qu'en soit le caractère. Il nous est défendu de faire des exceptions, de suivre notre humeur et nos préjugés pour mettre des bornes à notre pardon. Explication de ce principe. Pardonner, quels que soient la gravité, le nombre des fautes dont nous avons été la victime . . . . . 25-1-253
- 6) Agir ainsi n'est point sacrifier la justice, ni encourager le vice. La justice et la miséricorde se concilient en Dieu, elles doivent se concilier en nous. Dieu en veut au crime et il le punit, voilà la justice ; il ménage le criminel, voilà la miséricorde. De même en nous, la justice nous autorise à exiger
  - toutes les réparations convenables, la miséricorde nous interdit de poursuivre le coupable; la justice veut que nous haïssions le péché, et, la miséricorde que nous aimions le pécheur. . . . . 253-254
  - 2. La loi évangélique nous oblige à pardonner de cœur et totalement. Insuffisance du pardon qui n'est pas intérieur:
    - .. Insuffisance du pardon intérieur qui ne s'affirme pas extérieurement. Insuffisance du pardon négatif . . . . . 254-255
    - ' Grandeur morale du pardon. Bénéfices que retire de cet acte généreux celui qui l'exerce. . . . . 255-256

## CINQUIÈME INSTRUCTION - VENDREDI SAINT ,

- I LE PARDON AU CALVAIRE : ' ' ' . . . . .
- PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST - . . . . .

C'est au Calvaire que se lève le soleil de la miséricorde, au Calvaire que le Christ répand à pleines mains le pardon. Circonstances émouvantes dans lesquelles Jésus offre son pardon. A qui l'offre-t-il? A quelle heure l'offre-t-il? Que vaut ce pardon? . . . . . ; . . . . . 263-264

## 1.

\*. a) Jésus offre son pardon à saint Jean et aux apôtres qui l'ont abandonné, à saint Pierre qui l'a renié, à la multitude qui pêche<sup>1</sup> par faiblesse, non par malice, . . . 264-265'

6) Son pardon s'étend plus loin. Ce qu'étaient les Pharisiens et leurs complices Leurs procédés abominables vis-à-vis de Jésus: Leur dureté, leur cruauté, leur acharnement. Paroles sévères que leur avait adressées Jésus pendant son ministère. Jésus pardonne à ces personnages indignes. En demandant pour eux le pardon, Jésus les excuse. *Ils ne savent pas ce qu'ils font*. Difficulté d'accepter la raison invoquée par Jésus. Elle est juste cependant, car l'homme, si conscient qu'il soit, ne sait jamais totalement ce qu'il fait, . . . 265-268

2. «) Le pardon de Jésus est d'autant plus admirable que lui-même est innocent.. Son exemple nous oblige deux fois à pardonner, et il nous console, car s'il pardonne si largement à des hommes foncièrement pervers, sa bonté accueillera avec empressement ceux qui succombent par infirmité . . . 268 269

b) La générosité de Jésus est d'autant plus admirable que ses ennemis repousseront les avances de sa miséricorde. L'orgueil n'accepte point le pardon, car se serait se condamner lui-même. Attitude ironique des Pharisiens pendant la prière d» Jésus. Jésus n'en continue pas moins de prier pour eux pour nous apprendre d'abord que notre bonlé doit l'emporter sur la méchanceté de nos ennemis, ensuite que si sa miséricorde se propose à ceux qui la refusent avec mépris, à plus forte raison se répandra-t-elle sur ceux qui l'implorent avec humilité. . . . 270-271

## II

A quelle heure Jésus-Christ offre-t-il son pardon?

A l'heure-même où il est mortellement offensé.

a) Difficulté que nous avons de pardonner immédiatement, de ne pas répondre aux coups par des coups, aux injures par des injures, de réprimer le premier mouvement qui nous porte à la vengeance . . . 271-272

b) Jésus, maître absolu de son âme, traite avec bonté Judas au moment où Judas le trahit, et saint Pierre au moment



où saint Pierre achève de le renier. Au calvaire, le spectacle ; est encore, plus étonnant. C'est au moment où ses ennemis le torturent de toutes façons, au moment où leurs traits le frappent de tout près qu'il sollicite la miséricorde de son Père . . . . . " . . . . . 272-273

c) Plus on s'acharne contre lui et plus il s'intéresse à toute rancune, toute colère, toute menace. Le torrent de la haine est moins large et moins profond que le fleuve du pardon. Inoubliable leçon où Jésus nous apprend à ne pas laisser une minute l'esprit de vengeance envahir notre âme . . . 273-274

### •III. " •

#### Que vaut le pardon de Jésus?

1. C'est un pardon *total*. Jésus ne mêle aucun reproche, ni aucune récrimination, à la manifestation de sa pitié. Jamais il ne fera une allusion aux fautes de Madeleine, de Pierre, du bon larron. . . . . " . . . . . 275-276

2. C'est un pardon *total*, car Jésus ne se contente pas de proposer aux coupables la rémission de leurs fautes, *il prie et il expie pour eux*. . . . . : 276-277.

3. C'est un pardon *total*, car Jésus-Christ rend à ceux qui l'ont offensé leurs privilèges, et il les comble de ses dons. Il a confirmé les apôtres dans leur vocation, Pierre dans sa dignité de chef de l'Église. Il accorde à Madeleine toutes les grâces, il traite le bon larron comme un compagnon, comme un ami, comme un frère et le garde pour toujours dans son intimité. . . . . !. !.- 277-278

4. C'est un pardon total car c'est le *pardon de Dieu*. Le pardon des hommes sans celui de Dieu est stérile, le pardon de Dieu nous suffit. Raisons de cette doctrine. Mais le Père ratifie le pardon de Jésus. A quelle profondeur cet insigne pardon nous régénère et efface les traces des pires souillures. Fière entrée de Madeleine et du bon larron au ciel. 278 279

Nos fautes pèsent lourdement sur nos consciences. Le Christ a confié au prêtre le soin de nous délivrer, ne soyons ni parmi ceux qui désespèrent, ni parmi ceux qui détournent la tête et qui ricanent pour échapper à la bénédiction, mais parmi ceux qui pleurent et qui implorent la miséricorde.

Nous devons pardonner, ce devoir nous coûte. Au Calvaire

nous trouvons un modèle, nous y trouverons aussi" la force dont, nous avons besoin pour pardonner totalement aux autres. . . . / . . . . . 279-280

## ALLOCUTION

A LA COMMUNION GÉNÉRALE DES HOMMES

### DIMANCHE DE PAQUES

#### L'AUMONE DE L'EXPIATION DANS L'EUCARISTIE

La miséricorde du Christ n'a pas dit son dernier mot au Calvaire. Il nous reste après le pardon des dettes à payer à la justice. Dans l'Eucharistie considérée comme sacrifice, Jésus paie pour nous en appliquant à chacun de nous la vertu de son expiation.- . . . . 285-286

1. a) Sacrifice d'adoration, de louanges, d'action de grâce, holocauste parfait vis-à-vis de Dieu, l'Eucharistie est pour l'homme un sacrifice d'expiation. Explication de cette pensée. . . . . 286

6) Nos nombreuses fautes appellent une peine. Il faut subir cette peine en ce monde ou dans l'autre. La loi de l'expiation, loi providentielle qui s'applique aux personnes, aux familles, aux sociétés, loi reconnue par les âmes religieuses, par les peuples croyants, par les cultes divers, par IHS chefs des nations. . . . . 286-2<7

c) Révolte de certains esprits contre cette loi qu'on ne nie pas sans atteindre la justice, sans condamner le mystère de la Rédemption. Dieu nous punit sans devenir notre ennemi, il ne punit pas pour perdre, il punit pour sauver. 287-288

2. à) Impossibilité pour l'homme de satisfaire totalement la justice de Dieu qui exige une peine d'une valeur infinie. Le Christ dont la dignité, à raison de sa Personne, est infinie, répond pour nous dans la Passion et nous applique dans l'Eucharistie le prix de ses souffrances.- . . . . 288

6) Insuffisantes par elles-mêmes, nos souffrances personnelles acquièrent une valeur nouvelle quand nous les trempons dans le calice du Sauveur. Nous nous approprions, par

l'assistance à la sainte messe et par la communion, l'expiation que nous offre Jésus-Christ. L'efficacité de ce sacrifice ne dépend pas seulement de sa vertu intrinsèque, mais encore de nos dispositions. Pour apaiser la justice de Dieu, il faut donc assister à la messe et, communier avec ferveur. 28S-289

Dieu nous demande aujourd'hui une grande effusion de notre sang Pour que cette effusion ait une portée, pour que Dieu nous épargne, il faut racheter notre sang en offrant au Père le sang de son Fils. . . . • . . . . 289-290

## APPENDICES

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS . . . . . 291

I

II

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CONFÉRENCES . . . . . 301